

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

Objet : Délib.2010.64 Délibération pour proposition achat licence IV café centre village

L'an deux mille dix et le deux Novembre,
Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Prim, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mr Patrick BARRAUD, Maire.

Date de convocation : 27 octobre 2010

Mrs Patrick BARRAUD, Didier GERIN, Pierre GUILLET, Michel CROS, Eric CLO, Pierre VALVERDE, Stéphane JODAR,

Mesdames : Daphné GAULT, Noélie LASCOLS, Sylviane VANEL, Annick MOURARET

Absents excusés : Sylviane MONNOT, Michel RÖDEL, Guy BATTAGLINI, Franck DENOLLY

Pouvoir de Sylviane MONNOT à Michel CROS

Pouvoir de Michel RODEL à Pierre VALVERDE

Pouvoir de Guy BATTAGLINI à Stéphane JODAR

Secrétaire de séance : Mr Michel CROS.

Monsieur le Maire rappelle que la SARL ANTONIN exploitante du café restaurant « le relais campagnard » de Saint Prim est actuellement en liquidation.

Monsieur le Maire explique qu'afin que cet établissement reste – conformément au souhait du conseil municipal et de la population – un café restaurant, il est souhaitable que la commune se porte acquéreuse de la licence IV, et en confie, par contrat – dans le cas où elle en serait propriétaire – l'exploitation au repreneur, qui serait, par ailleurs, signataire du bail commercial, que lui proposera la commune, propriétaire des locaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **Adopte la position de Monsieur le Maire, et le charge de faire une proposition de rachat auprès de l'adjudicateur judiciaire responsable du dossier de liquidation.**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

**Le Maire :
Patrick BARRAUD**